

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

février 2007 - n°53

Déjà sept Forums, sept Forums citoyens « pour une participation citoyenne efficiente à l'élaboration de la norme et de la politique de la nation dans le domaine de la justice » en Haïti. Nous, de Nouvelles Images d'Haïti, avons eu le sentiment qu'ici, en France, beaucoup de nos relations, amis, partenaires associatifs ou individuels disposent de peu d'informations sur ce qui se passe là-bas grâce à ces Forums. Il est donc difficile d'y réfléchir, de faire connaître les embûches, les blocages ainsi que les réelles avancées. Comment faire alors pour participer au mieux à la diffusion des informations sur les pratiques adoptées pour collecter la parole des citoyens, leurs constats et revendications, pour organiser les échanges et débats ? Comment apporter notre pierre, à nous, pour participer au fait que les propositions ayant émergé de ces rencontres ne restent pas « du parler français¹ », pour que la porte reste ouverte sur les perspectives du changement dans le système judiciaire sans lequel bien peu de choses seront possibles et tiendront durablement en Haïti ? Nouvelles Images d'Haïti espère par ce numéro vous donner l'envie d'en savoir plus, d'aller voir plus loin et d'accompagner ceux qui ont pris la route.

AUX FORUMS, CITOYENS ! "Jakomèl o ki genyen Leta Genyen Leta nanpwen jistis o"²

Nous avons rendez-vous ce lundi au bar de la Marine, près de la gare Montparnasse avec Florent Grospart qui rentrait d'Haïti. Ce jeune maire adjoint de Vendôme (Loire et Cher), militant de longue date pour le développement durable et l'éducation populaire, était allé apporter son témoignage et son expérience de démocratie participative au Forum Citoyen pour la Réforme de la Justice organisé à Port au Prince en novembre 2006. Les initiateurs de ce Forum - Centre Œcuménique des Droits Humains (CEDH), Haïti Solidarité Internationale (HSI) et la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (Jilap) - convaincus que la justice est la première pierre de la démocratie en Haïti, travaillent cette question depuis 2001. L'intervention de Florent Grospart était une sorte d'étape, d'approfondissement d'un travail de six années, au cours desquelles la conviction s'était faite qu'il n'y aurait pas de réforme de la justice sans participation de la société civile et plus encore des citoyens. Il nous fallut remonter aux origines pour mieux comprendre.

Pour mener à bien ce projet de réforme de la justice, les trois mouvements organisateurs ont établi une entente de partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui assure un appui technique et un financement auquel s'ajoutent diverses contributions financières (association de magistrats, organisation de droits humains en Haïti, agence canadienne pour le développement, Union Européenne). Le travail sur la justice engagé en 2001 s'est poursuivi ainsi jusqu'en 2006.

LE FONCTIONNEMENT DU FORUM ET LES THEMES ABORDES

Dès le 1^{er} Forum, les représentants d'organisations participantes avaient affirmé **qu'il ne pouvait y avoir de réforme de la justice sans participation de la société civile.**

D'où l'enchaînement, d'année en année, de Forums citoyens décentralisés et de Forums nationaux recueillant et synthétisant les propositions des ateliers décentralisés. Ces ateliers étaient dits « multisectoriels » pour ceux qui avaient lieu en province (au nombre de 4 par département et réunissant 50 à 60 personnes d'origine majoritairement paysanne). A Port au Prince, 7 ateliers « sectoriels » regroupèrent des représentants de syndicats et des organisations paysannes, de femmes, des associations de droits humains, du secteur privé, des magistrats, de la presse, des intellectuels et des artistes et... depuis le 6^{ème} Forum des représentants des partis politiques.

Quelques mots sur les organisateurs du Forum

Les trois mouvements organisateurs du Forum sont trois organisations très actives dans le domaine des droits humains en Haïti. Parmi de multiples exemples, les trois institutions ont récemment participé à l'observation des élections. Le CEDH a mis en place un comité pour l'application de la justice, afin de lutter contre l'impunité. Jilap a un réseau de militants dans tous le pays, et fait un grand travail d'observation de la situation des droits humains (publication régulière d'un rapport sur la violence à Port au Prince). HSI travaille à la prévention des conflits, et apporte une assistance légale aux plus démunis.

Pour en savoir plus : <http://www.forumcitoyen.org.ht>

¹ Ce qui signifie en Haïti : du « bla, bla » ou encore « parler en l'air ».

² A Jacmel les autorités publiques sont là, l'Etat est là, la justice n'est pas là. Paroles d'une chanson traditionnelle très connue.

Ces Forums successifs se préoccupèrent en premier lieu, en 2002, de définir quelle était la **valeur de base** sur laquelle fonder la réforme de la justice. Ce fut la « dignité humaine ». Le second questionnement était : **quelle justice nous souhaitons ?** Ne plus avoir une justice excluante, formaliste, bureaucratique et arbitraire mais au contraire une justice accessible à tous, transparente, indépendante et respectueuse des personnes.

Par la suite, les Forums creusèrent et affinèrent leurs questions et leurs exigences :

- En 2003, on chercha plus précisément **les causes du dysfonctionnement** de la justice pénale, incompréhensible le plus souvent pour les justiciables ; on s'inquiéta de la dépendance du pouvoir judiciaire par rapport aux autres pouvoirs, de la corruption de la justice et on constatera que l'Etat n'assure pas aux citoyens l'accès à l'aide légale, enfin on se plaignait que les enquêtes soient le plus souvent déficientes et sans résultats.
- Le Forum de 2004 s'attela à la « **construction de l'indépendance du pouvoir judiciaire** » notamment à partir du statut des magistrats à repenser et de la réforme nécessaire du conseil supérieur de la magistrature.
- En 2005, ce fut la **recherche d'un système d'enquête efficace et respectueux**.
- Enfin en 2006, on réfléchit à la **construction d'une aide juridique efficace**.

Les Forums nationaux, année après année regroupent les délégations issues de ces ateliers de Forums citoyens, dont les résolutions sont rapportées puis restituées dans un **document final**. Et ce document final, sert de support de **plaidoyer** auprès des autorités publiques (ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, et Parlement).

QUELS BENEFICES ?

Les Forums ont introduit une pratique de **dialogue** avec/entre les citoyens, une ouverture à la liberté de penser et de s'exprimer dans sa propre langue, le créole, une prise de conscience qu'il y a des causes aux violations des droits humains, qu'elles sont liées par exemple à la soumission du pouvoir juridictionnel au pouvoir exécutif, que ces causes peuvent être expertisées, critiquées, modifiées.

Les Forums sont aussi devenus **un acteur incontournable** du débat sur la réforme de la justice : ainsi le comité de coordination participe aux ateliers de travail du ministère de la Justice sur la réforme de la justice (notamment sur l'Ecole de la magistrature).

La participation a été en constante progression, les Forums ont suscité de plus en plus d'**intérêt**. Les partis politiques y ont trouvé un lieu de réflexion. Le ministre de la Justice était présent au dernier Forum, ainsi que des représentants de la Minustha, venus en observateurs.

UN FORUM EXTRAORDINAIRE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Ces expériences successives, progressives ouvrirent des questions nouvelles, ou plutôt **élargirent les questions premières** : on se mit à voir que la question de la justice n'est pas une question à part, technique, mais qu'elle participe de la réforme de l'Etat, qu'elle dépend de la loi et de la politique de la nation. Donc que les citoyens et les organisations de citoyens doivent pouvoir **participer à l'élaboration**, la mise en

œuvre et au contrôle tant de la loi que de la politique de la nation.

C'est pour ouvrir ces questions qu'un **7^{ème} Forum, extraordinaire** cette fois-ci, a été organisé en novembre 2006. Pour éclairer cette réflexion proprement dite de la participation des citoyens aux décisions les organisateurs avait donc invité un élu français. Florent Grospart, conseiller municipal de Vendôme, qui après un éloge et une définition précise de la démocratie participative (ses conditions et ses limites), a donné quelques exemples concrets pris en France, l'un sur l'élaboration du plan de transport de Paris, l'autre pour l'installation d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage à Vendôme, où l'on a eu le souci d'arriver à l'unanimité pour le choix du site.

Florent Grospart a insisté dans son intervention sur la pédagogie de ces démarches, surtout en direction des élus, des responsables politiques et des citoyens.

Concrètement, ce 7^{ème} Forum extraordinaire avait été organisé grâce à un gros travail en amont, beaucoup de bénévoles s'y étaient engagés (là où un travail aurait été mené de façon institutionnelle en France, selon Florent Grospart). Ainsi 20 000 personnes avaient été interrogées, 2 000 organisations touchées, dont les remarques sont remontées sous forme d'actes. Le Forum lui-même a réuni 150 personnes, pendant 2 jours. Les participants : beaucoup de magistrats, d'institutionnels, d'avocats, de responsables de réseaux d'association de victimes, de représentants de la société civile, de politiques et quelques citoyens.

Etant donné l'importance des questions posées par le Forum sur le rapport des citoyens à la loi et à l'organisation des pouvoirs, dont toute justice dépend, aucune conclusion de fut tirée mais **une porte s'ouvrait**. 20 000 citoyens éveillés à une responsabilité ce n'est pas rien dans un pays où existe une longue tradition de contestation et de contre-pouvoir des organisations civiles par rapport à l'Etat.

PARTICIPATION CITOYENNE ET ELUS LOCAUX

Quant aux nouveaux élus en Haïti (issus des élections de décembre 2006), c'est dans leurs communes qu'ils doivent rechercher leur représentativité. Or notre interlocuteur de Vendôme concluait notre entretien sur la nécessaire formation des élus locaux, car bien souvent, il n'y a pas encore de culture du mandat local en Haïti. Autre porte ouverte donc et qui concerne aussi peut-être la France. Il serait intéressant que des collectivités françaises s'engagent en Haïti dans des coopérations décentralisées concrètes sur ces questions de formation.

Dans le numéro de décembre de Nouvelles Images d'Haïti nous diffusions l'appel au Maires de France de la société des Amis de la République d'Haïti, relayé dans le monde du 24 janvier 2007 par un article de Régis Debray. Cet appel a eu, semble-t-il, un impact notable dans la presse haïtienne. A nous aussi de l'entendre.

Pour info :

La campagne 2007 « **Solidaires des éleveurs haïtiens** », avec Veterimed, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières et le Collectif Haïti de France, est lancée. Plus d'info dans un prochain numéro de Nouvelles Images d'Haïti ou sur www.collectifhaiti.fr dès maintenant.

✓ **LES COMEDIENS.** Graham Greene. Editions Laffont, Pavillons Poche. 537 p. 10.90 €. Réédition du roman de Graham Greene de 1966. « Aventure mouvementée et drame humain, ce roman de Graham Greene met l'accent sur le désenchantement d'une république où les droits des citoyens sont mis à mal et où tous ceux qui se refusent à n'être que des comédiens sont confrontés à une dure réalité. Une de ces comédies tragiques et passionnantes à l'humour très british dont le grand romancier à le secret... ».

L'ACTUALITE DU MOIS

BILAN

Sur l'insécurité. Le **Président Préval** attribue au trafic de **drogue** la 1^{ère} cause de l'insécurité. Il presse les Etats-Unis de réactiver les actions conjointes de la police haïtienne et de la police anti-drogue américaine. Il semble qu'elles ne pourraient porter que sur des interventions en mer. Pour la **vice-présidente du Sénat et le président de la commission sécurité**, l'insécurité serait aussi d'origine politique (Jean-Bertrand Aristide encouragerait ses partisans à multiplier des actes de violence). Un rapport de la **commission Justice et Paix** confirme ce diagnostic, notamment à propos des **kidnappings** qui auraient lieu « soit pour obtenir le départ du gouvernement, soit pour le contraindre à certains changements, à certaines décisions et l'affaiblir ». Même si le nombre des enlèvements a baissé début 2007, ils sont loin d'avoir disparus.

Le **Premier ministre** souligne lui aussi la difficulté de combattre les enlèvements, dont le phénomène change de forme à tout moment. Il a déclaré que le gouvernement avait autorisé l'intensification des opérations de la Minustha et de la Police notamment dans la zone de Martissant.

Le **programme de désarmement, démobilisation et réinsertion** est décevant et n'a pas convaincu les parlementaires. Et la violence armée a fait plus de 530 victimes en un an à Port au Prince.

La question des **Haïtiens expulsés des Etats-Unis** pour avoir commis des délits est aussi sujette à discussion. Le GARR s'inquiète de voir conduire au pénitencier national des hommes ayant déjà purgé leur peine aux Etats-Unis et s'interroge sur les suites données au programme de réinsertion sociale annoncé en septembre 2006.

Sur la justice : des mises au pas. Un **cambrionage** aurait eu lieu au Parquet de Port au Prince à la suite duquel un nombre indéterminé de documents et de preuves matérielles liées à diverses affaires auraient disparu (ce n'est pas la première fois). Le ministre de la Justice s'est rendu à l'improviste sur les lieux et a constaté

que portes et serrures donnant accès aux différents compartiments du parquet étaient intacts.

Un **conflit** oppose le député Michelet Casimir (OPL) au Directeur central de la Police administrative, l'inspecteur Jean Saint Fleur. Interpellé parce qu'il prenait à contre sens une voie à sens unique, le député aurait été molesté par l'inspecteur. Chacun des deux recevant le soutien affirmé de ses collègues, et le ton montant jusqu'à ce que des députés demandent la révocation de l'inspecteur, le président Préval a dû rappeler que les règles de circulation s'appliquaient à tous, tandis que le premier Ministre, de même que certains hommes politique faisaient clairement savoir que c'était à la justice de se prononcer.

A propos de la **faillite de la Socabank**, la gestion de cette affaire par la Banque de la République d'Haïti est mise en cause par de nombreux parlementaires, tandis que certains sénateurs sont accusés d'avoir été soudoyés. L'affaire est maintenant mise sur la place publique, afin de trouver une solution satisfaisante.

La **Minustha** a fixé les grands lignes de son action pour 2007 : aider à la réforme des institutions publiques, de la justice et du système carcéral, contribuer au renforcement des compétences en matière de défense des droits humains. Elle a entamée une évaluation des policiers sur les critères de l'intégrité et de la compétence et commence une action de formation pour 400 policiers des unités spécialisées haïtiennes ainsi qu'un appui à la formation de fonctionnaires et d'élus locaux. Son activité a été intense depuis fin décembre, principalement à Cité Soleil et dans les quartiers Bois Neuf, Boston et Martissant où elle a mené des opérations militaires avec l'accord du gouvernement. Un commissariat de police a été installé à Martissant pour permettre à la Minustha et à la police de réagir plus efficacement. Quand à la durée de son mandat en Haïti, il semble que les pays donateurs ou contributeurs de troupes et les organisations internationales, demandent au Conseil de sécurité de l'ONU une prolongation d'un an.

ACTUALITÉ

Les paysans souhaitent l'établissement d'un plan d'aménagement du territoire, de protection des terres agricoles et leur participation à la planification de leur mise en valeur. L'association des producteurs de lait de Limonade se plaint que l'autorisation d'occuper certaines terres appartenant à l'Etat qui leur avait été donnée par l'Institut nationale de la Réforme Agraire ne soit pas reconnue par le Direction Générale des Impôts.

Femmes. Un protocole d'accord entre le ministère de la Condition féminine et aux Droits des femmes et le ministre de l'Education nationale se soucie d'améliorer l'égalité des chances dans le domaine scolaire entre filles et garçons et repenser l'image des femmes, au moins dans les manuels scolaires.

Santé. L'activité des centres de soins gérés par l'association pour la promotion de la santé intégrale de la famille (AprosiFa) à Carrefour Feuilles est menacée du fait de nombreux cambriolages dans ses locaux. D'autre part, le nombre d'enfants des rues aurait augmenté de 66 % à Port au Prince entre 2004 et 2006 selon l'ONG française Aide Médicale Internationale et tous les enfants interrogés en juillet 2006 ont déclaré consommer régulièrement des stupéfiants.

Travailleurs clandestins à la frontière dominicaine. Le nombre d'expulsions de sans papiers haïtiens - 25 000 en 2006 - ne semble pas en voie de diminution mais le gouvernement dominicain se préoccupe de sanctionner les trafiquants de personnes à la frontière ainsi que leurs complices. Le GARR salue notamment la récente condamnation à 20 ans et 10 ans de prison par le tribunal de Dajabon, de 2 civils et 2 militaires dominicains responsables de la mort par asphyxie de 25 clandestins haïtiens à bord d'une camionnette dans le nord de la République Dominicaine.

Les deux gouvernements ont annoncé la réactualisation de la commission mixte haïtianno-dominicaine.

Objectif : financer des bourses aux étudiants de la Faculté des Sciences Administratives de Jacmel et aux élèves de l'Ecole Bon Pasteur.

Projets réalisés depuis 2005 à aujourd'hui : financement d'une dizaine de bourses pour les étudiants et les élèves du secondaire.

Projet à venir : poursuivre la collecte des dons, instaurer un système de prêt pour les étudiants partant à l'étranger.

La Faculté et l'école poursuivent leur développement, grâce notamment à la présence régulière de volontaires de la

Délégation Catholique à la Coopération qui assurent le relais avec Ecolajacmel.

Ecolajacmel recherche des dons pour financer des bourses. Elle a un réseau de connaissances à Jacmel (après deux de volontariat de 2001 à 2003), si cela intéresse certains.

Ecolajacmel est membre du **Collectif Haïti de Provence**.

Coordonnées :

Flora et Guillaume SEZE

34 rue Roger Brun -13005 Marseille

04.91.25.55.63 / <http://www.ecolajacmel.com/>

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ 17 février, Paris (75) : Réunion de la **Plate Forme des associations franco-haïtiennes**. Info au 01 43 48 31 78.
- ✓ 22 février, Paris (75) : **Concert d'Adjabel**. Dans la cadre du carnaval antillais au quai Branly. En accès libre dans la limite des places disponibles. De 20h à 21h30. Résa obligatoire : www.quaiبرانly.fr / 01 56 61 70 00
- ✓ 24 février, Montpellier (34) : **Les Amis des Enfants d'Haïti** présente de 19h à 23h la **première Soirée Haïtienne à Montpellier** (Salle municipale Guillaume de Nogaret, Espace Pitot). Billet d'entrée 10 euros (dégustation offerte). Réservation au 06 16 44 67 71.
- ✓ 10 mars, Rennes (35) : Le Collectif Haïti de France et des associations de Bretagne organisent une **rencontre inter associative** sur Haïti pour les associations du grand ouest. Plus d'info : 01 43 48 31 78

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectif-haiti.fr, rubrique Agenda)

LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le dernier Conseil d'Administration du Collectif Haïti de France, le 16 janvier dernier, a permis de finaliser le **projet du Collectif pour les trois ans à venir**. Ce projet sera soumis à l'AG, le **31 mars**. Deux grands axes de travail sont priorités : stimuler la mise en réseau des acteurs de la coopération franco-haïtienne et sensibiliser à la défense des droits humains et au renforcement de la démocratie en Haïti.

COORDINATION EUROPE-HAITI

Le 7 février a eu lieu une réunion de la Coordination Europe-Haïti. Le Collectif Haïti de France y a assisté représentant les autres associations françaises membres de la CoEH. La Coordination a proposé à son interlocuteur en Haïti, la Coordination Haïti Europe, **un voyage de délégués haïtiens** (comme en 2004), afin de sensibiliser les élus et fonctionnaires européens à la situation en Haïti. Ce voyage pourrait avoir lieu en septembre 2007, avec certainement un passage en France pour rencontrer des élus et fonctionnaires français, impliqués dans la coopération avec Haïti.

SOCIETE DES AMIS DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Une réunion de la SARH a eu lieu le 26 janvier, à Nantes, suite à la publication dans le journal Le Monde, d'un article de Régis Debray (président de la SARH) appuyant l'appel aux

maires de France, pour plus de coopérations avec Haïti. Pour sensibiliser les collectivités françaises il paraît judicieux d'organiser **un voyage de presse en Haïti**. Celui-ci aurait pour objectif d'étudier les suites des élections municipales de décembre 2006, puis d'informer largement en France sur la situation actuelle en Haïti. Pour préparer le voyage de presse, le Collectif Haïti de France a proposé de s'appuyer sur des dynamiques existantes, dans certaines communes haïtiennes, et dont nos membres sont parties prenantes.

ESCLAVES AU PARADIS

L'évènement Esclaves au Paradis aura lieu, à Paris, du 15 mai au 15 juin (expo photos sur les travailleurs haïtiens de la canne à sucre en République Dominicaine). Le colloque « Sang, sucre et sueur » aura lieu le 16 mai (à l'école nationale supérieure de chimie, Paris 5). Les 17 et 18 mai, des documentaires seront projetés au Mk2 Parnasse. Le Collectif Haïti de France et Amnesty International coordonnent **l'organisation en région de plusieurs débats, avec le père Pierre Ruquoy et Colette Lespinasse (GARR)**, du 9 au 12 mai. Plusieurs associations membres du Collectif Haïti de France sont organisatrices de ces débats (programme complet à venir).

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr